



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/07/2019

Dossier complet le :

22/07/2019

N° d'enregistrement :

2019-4174

1. Intitulé du projet

Construction de deux restaurant au lieu-dit "La Prairie" dans la ZAC des Hunaudières à Ruaudin (72)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNC ALATA CRP RUAUDIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. JODAR - Directeur Général exploitation et gestion des risques

RCS / SIRET

4 5 1 2 4 8 8 9 2 0 0 0 2 3

Forme juridique

Société en Nom Collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a)	Parking de 104 places
47.b)	Déboisement d'environ 0,6 ha
IOTA 3.3.1.0 (D)	Assèchement d'une zone humide d'environ 0,8 ha (déclaration)
IOTA 2.1.5.0 (D)	Gestion des eaux pluviales sur un terrain d'assiette de 1,17 ha (déclaration)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction de deux restaurants dans la ZAC des Hunaudières totalisant environ 800 m² de surface plancher :

- "Burger King" (136 places assises) : 421 m² de surface plancher, sur un terrain d'assiette de 6 760 m² avec un parking de 50 places (633 m²) ;

- "Au Bureau" (~150 places assises) : 377 m² de surface de plancher, sur un terrain d'assiette de 4 975 m² avec un parking de 54 places (683 m²).

Aménagement des infrastructures et abords sur un terrain d'assiette total de 11 735 m², avec réalisation des réseaux, des espaces verts (5 594 m²) et des circulations (3 664 m²)

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la réalisation de deux restaurants de respectivement 136 et 150 places assises afin de répondre aux objectifs et à l'offre de restauration dans la commune et dans la Sarthe, accompagnés de parkings liés au fonctionnement de ces restaurants, poursuivant le développement du "Family Village" au sein de la ZAC des Hunaudières à Ruaudin.

L'extension du "Family Village " avait donné lieu à une étude d'impact en mai 2011, suivi par une étude écologique en 2012.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Abattage d'arbres
- Drainage d'une partie du site et déplacement du fossé
- Viabilisation des terrains :
 - Réalisation des voies internes (3 664 m²)
 - Réalisation des réseaux secs (courant faibles/ courant forts) et humides (AEP et eaux usées)
 - Raccordements aux réseaux publics (AEP, eaux usées, électricité et télécom)
 - Aménagement de noues pour la gestion aérienne des eaux pluviales, raccordées au fossé déplacé
- Construction des bâtiments (929 m² d'emprise au sol et 798 m² de surface plancher)
- Aménagement des espaces verts (5 594 m²)
- Aménagement de deux aires de stationnement totalisant 104 places (1 316 m²)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase exploitation concerne le fonctionnement des restaurants ainsi que la circulation de ses usagers, en provenance de la RD92 (route d'Arnage), avec un accès à partir du rond-point par la voie terminée en impasse passant devant la station de lavage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

Autre procédure (pour mémoire)

- Déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubriques "zones humides" et "gestion des eaux pluviales")

- Le projet a été dispensé de demande d'autorisation de défrichement (cf. annexe 7)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'assiette	1,2 ha (11 735 m ²)
Surface de plancher	798 m ²
Nombre de places de stationnement	104 places
Surface de zone humide impactée	~ 8 000 m ²
Surface déboisée (bois de moins de 30 ans au sein d'un massif boisé de plus de 4 ha)	~ 6 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieux-dit "La Prairie"
1, boulevard des Hunaudières
72230 RUAUDIN

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 14' 15" 66 Lat. 47° 56' 28" 53

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 "PINÈDE, ETANG ET TOURBIÈRE ENTRE LES FAULX ET LES PETITES GANIÈRES" est située 500 m au sud-est du site. ZNIEFF désignée en 2003, caractérisée par un ensemble de milieux humides et de landes bien constitués, méconnue pour certains groupes (orthoptères, amphibiens, mammifères dont chiroptères et, dans une moindre mesure, odonates).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Probabilité très forte à localement forte de présence de milieux potentiellement humides (source : http://sig.reseau-zones-humides.org/) Localement, absence d'inventaire de zones humides. Néanmoins, les études écologiques de 2012 ont permis de caractériser sur le site une zone humide d'environ 8 000 m ² selon les critères de l'arrêté (sol & végétation), confirmée par une expertise de terrain en 2019.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPR sur la commune. Néanmoins, le site est en zone d'aléa "moyen" pour le retrait gonflement des argiles et dans l'enveloppe approchée des inondations potentielles cours d'eau (source : Infoterre).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de projet n'est concerné par aucun site BASIAS ou BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé 9,4 km à l'ouest de la ZSC FR5200647 "Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan" (cf. annexe 6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera alimenté par le réseau AEP collectif, avec un branchement sur l'antenne disponible sous l'impasse d'accès
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du "Family Village" a donné lieu à un suivi piézométrique de mars 2008 à décembre 2009, qui a montré la présence d'une nappe entre 0,5 m et 3 m. Le site de projet est donc concerné par une nappe subaffleurante. Le creusement des fondations et l'imperméabilisation du parking sont susceptibles de modifier le fonctionnement de cette nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux de construction nécessaires aux travaux sur les bâtiments et abords.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de projet comporte des zones humides bien constituées et est situé sur un axe de déplacement fonctionnel de la faune terrestre. Il présente un bon potentiel pour les chiroptères (présence de milieux humides, boisements mûres et d'un cours d'eau, proximité d'un étang) et pour les orthoptères (prairie fraîche). Il est susceptible d'accueillir des espèces animales et végétales protégées (Orvet, présent à Ruaudin) et des insectes protégés (Stellaire des marais, Conocéphale gracieux, Lézard des murailles, présents sur les zones humides de la ZAC et Orvet, présent à Ruaudin...). Il y a donc des impacts probables sur les milieux naturels.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de projet est situé 9,4 km à l'ouest de la ZSC FR5200647 "Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan". - Il comporte des mégaphorbiaies, habitat éligible noté au FSD et au DOCOB (6430) ; - Il accueille très probablement le Lucane cerf-volant, le Pique-prune ou le Grand Capricorne (coléoptères), l'Écaille chinée (lépidoptère) et certains des chiroptères notés au FSD et au DOCOB ; - Le Lucane cerf-volant et l'Écaille chinée sont présents dans les zones humides de la ZAC. Il y a donc des incidences probables sur Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À 500 m au nord-ouest de la ZNIEFF 1 le long du ruisseau des Bondes, le site est susceptible d'avoir avec elle un lieu fonctionnel (même type de milieu) et de partager des espèces animales et végétales.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du projet engendre la consommation de près de 1,2 ha d'espaces naturels, incluant le déboisement d'environ 0,6 ha (peupleraie mûre et petit bois de Saules).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé 500 m à l'ouest de l'ICPE (A) "RAGT SEMENCES" (silos à grains), hors de la zone de danger de 210 m déterminée par l'inspection des installations classées.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en secteur d'aléa moyen de retrait gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements des clients et du personnel pourront engendrer une augmentation du trafic. Les entrées et sorties du site ont été conçues pour limiter l'impact du projet sur la circulation de la route d'Arnage et les risques d'accidents.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site est situé le long de la RD338, classée en catégorie 2 au nord du rond-point et en catégorie 3 au sud (cf. http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/770/Classement_Sonore.map#) Le fonctionnement des restaurants pourra provoquer des bruits de voisinage modérés. Le site étant situé à l'écart des habitations, il est cependant peu susceptible de provoquer des troubles de voisinage.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les cuisines des restaurants sont susceptibles d'émettre des odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage des espaces extérieurs (voiries et parking) et des enseignes lumineuses peut constituer une source d'émissions lumineuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet "Burger King" prévoit l'installation de 14 enseignes lumineuses totalisant 53 m² avec une luminance = 320 cd/m² et une extinction nocturne de 1h à 6h (cf. annexe 10) ; - Le concept "Au bureau comporte en général 4 enseignes bandeau lumineuses et une corniche lumineuse en acrotère ; - Éclairage des parkings avec 13 candélabres de 5 m environ.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Gestion aérienne et gravitaire des eaux pluviales (noues + infiltration), avec rejet au réseau des volumes excédentaires avec un débit contrôlé de 3 l/s/ha. L'épuration des eaux de ruissellement des parking est assurée par leur circulation lente dans les espaces de rétention aériens et végétalisés. Les eaux usées seront déversées dans le réseau collectif après prétraitement (bac à graisses).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement des restaurants entraînera la production de déchets industriels banals, notamment des déchets fermentescibles. Les déchets seront stockés sur site dans un local OM, puis collectés et traités par une entreprise spécialisée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est situé ni à proximité d'un site classé, ni dans un site inscrit ou dans le périmètre de protection d'un monument historique. La commune ne comporte aucun bâtiment repéré à l'inventaire général du patrimoine culturel (Base Mérimée).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement occupée par une plantation de peupliers mûres, un saulaie, une haie composite et de prairies méso-hygrophiles fauchées. Il y a actuellement une utilisation agricole (fauche des prairies). La plantation de peupliers est susceptible d'être exploitée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La synthèse des différentes caractéristiques environnementales du site et en particulier ses milieux humides, ses habitats et sa faune associée, met en évidence la présence d'un secteur sensible. Le projet de construction envisagé entraîne un risque de modification significatif de ces espaces inscrits dans un environnement pour partie boisé et humide et pour partie déjà aménagé en zone commerciale des Hunaudières.

En conséquence, il apparaît important de poursuivre les investigations écologiques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 7 : Avis FCPN : projet de défrichement à Ruaudin - ZAC - Annexe 8 : Contexte écologique du projet - Annexe 9 : Extraits du dossier de demande de Permis de Construire - Annexe 10 : Extraits du dossier de Demande d'Enseigne - Annexe 11 : Étude d'impact de l'extension du Family Village (mai 2011) - Annexe 12 : Étude écologique du site de projet (septembre 2012) - Annexe 13 : Compte-rendu de visite du site de projet (juin 2019)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

19/07/2019.

Signature

